

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE N° 2014.05

**Mairie d'AMBLAINVILLE
Place du 11 Novembre
60110 AMBLAINVILLE**

Objet de la consultation :

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
RELATIF AU NETTOYAGE DU GYMNASSE D'AMBLAINVILLE**

Marché à procédure adaptée passé
en application des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics (décret du 1^{er} août 2006)

Pouvoir adjudicateur :

Mairie d'AMBLAINVILLE
Place du 11 Novembre
60110 AMBLAINVILLE

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier-Payeur – Trésorerie de Méru

Identification du signataire :

Monsieur Joël VASQUEZ, Maire d'Amblainville,
Habilitation en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 3 novembre 2004.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

A. Pour les Entreprises Individuelles

Je soussigné (Nom et Prénom) :
Adresse :
Ville :
N° de téléphone :

N° d'inscription au registre du Commerce :
N° d'identification S.I.R.E.T. :
Code d'Activité Économique Principale A.P.E. :

B. Pour les Sociétés

Je soussigné (Nom et Prénom) :
Agissant au nom et pour le compte de la société :
.....
Au capital de
Adresse du siège social.....
.....
N° d'inscription au registre du Commerce :
N° d'identification S.I.R.E.T. :
Code d'Activité Économique Principale A.P.E. :

Numéro de téléphone :
Numéro de télécopie :

C. Pour les Groupements d'Entreprises

Nous soussignés
Monsieur (Madame).....
Domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
.....
en qualité de:

N° d'inscription au registre du Commerce :
N° d'identification S.I.R.E.T. :
Code d'Activité Économique Principale A.P.E. :

Numéro de téléphone :
Numéro de télécopie :

2° Demande que la mairie d'Amblainville règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : **(Joindre un Relevé d'Identité Bancaire)**

Titulaire du compte :

Domiciliation :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

3° Précise que l'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

4° Précise que, concernant l'avance :

Je ne renonce pas au bénéfice de l'avance prévue par l'article 87 du Code des Marchés Publics, et suis informé qu'elle me sera versée, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des marchés publics et selon les dispositions prévues au CCP du présent marché. En application de l'article 89 du Code des Marchés Publics, la société attributaire sera tenue de constituer une garantie à première demande à concurrence de 5,00 % du montant de l'avance suivant les modalités décrites à l'article 102 dudit code.

La mairie d'Amblainville refuse de substituer à cette garantie une caution personnelle et solidaire.

Je renonce au versement de l'avance prévue à l'article 87 du Code des Marchés Publics.

Fait en un seul original,

Cachet de l'entreprise
obligatoire :

à, le

(Mention manuscrite «Lu et approuvé»)
Signature du candidat:

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43, 44 et 46 du Code des marchés publics.

PARTIE RÉSERVÉE A LA MAIRIE
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente proposition en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent, pour valoir acte d'engagement, en ce qui concerne:

le lot unique.

Le présent acte d'engagement comporte 1 annexe énumérée ci-après:

annexe 1 : bordereau de prix

A Amblainville, le

	Signature du pouvoir adjudicateur habilité
--	---

Le Maire

Joël VASQUEZ

CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSIONS DE CRÉANCE

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créances consenti conformément aux articles L313-23 à L313-34 du Code Monétaire et Financier (ex loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée) facilitant le crédit aux entreprises, en ce qui concerne:

l'ensemble du marché

la partie des prestations évaluées à (en lettres).....

.....
(montant indiqué dans le marché) et que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

A Amblainville, le

Le Maire

Joël VASQUEZ

CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSIONS DE CRÉANCE

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créances consenti conformément aux articles L313-23 à L313-34 du Code Monétaire et Financier (ex loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée) facilitant le crédit aux entreprises, en ce qui concerne:

la partie des prestations évaluées à (en lettres)
(montant indiqué dans le marché) et devant être exécutée par la société :

.....

en qualité de sous-traitant

co-traitant

A , le

A Amblainville, le .

L'Entreprise Titulaire,

Le Maire

ANNEXE 1

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
RELATIF AU NETTOYAGE DU GYMNASSE D'AMBLAINVILLE**

Bordereau des prix unitaires

Date et Signature de l'entreprise :